

Le Libertaire

hebdomadaire

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

ABONNEMENTS POUR LA FRANCE

Un an.....	6 fr.
Six mois.....	3 fr.
Trois mois.....	1 fr. 50

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

PARIS — 15, Rue d'Orsel, 15 — PARIS

Adresser tout ce qui concerne
La Rédaction
à SILVAIREL'Administration
à Pierre MARTIN

ABONNEMENTS POUR L'EXTÉRIEUR

Un an.....	8 fr.
Six mois.....	4 fr.
Trois mois.....	2 fr.

POUR SAUVER ROUSSET!...

Tous aux obsèques d'Aernoult

Le corps d'Aernoult arrivera dimanche matin en gare de Lyon et sera incinétré à trois heures de l'après-midi.
Tous à la gare de Lyon à une heure trois quarts.

TRAVAILLEURS

Il est dans la vie des peuples des faits tellement graves, des situations si poignantes, qu'une attitude de protestation s'impose et qu'une manifestation de colère doit s'affirmer.

L'assassinat d'Aernoult est un fait grave. Le martyre de Rousset est une situation poignante. Protestation et colère sont légitimes et doivent s'exprimer dimanche, aux funérailles de la victime.

Si les travailleurs de Paris restaient indifférents, ils renieraient la tradition qui les représente comme un peuple généreux, s'enthousiasmant pour les nobles causes, s'indignant contre les grands crimes.

Paris ouvrier ne mentira pas à son passé ; il sera présent au lugubre rendez-vous.

Aux funérailles d'Aernoult, on n'accompagnera pas seulement le cadavre d'un enfant mort dans les tortures ; on suivra derrière le cercueil la pensée de Rousset, de l'énergique garçon qui a dénoncé les criminels. Car elle y sera, cette pensée ; elle planera sur tout le sombre cortège.

Si l'héroïque Rousset est resté là-bas en Afrique verrouillé dans son cachot, son esprit a suivi la dépouille de son camarade de gémene.

Aussi devons-nous être nombreux aux obsèques et former un cortège imposant pour le mort, mais surtout d'une attitude revendicatrice pour le vivant.

Oui, il faut que le nombre et le caractère de cette manifestation veuillent dire : « Nous n'accompagnons pas seulement un mort ; nous voulons arracher un vivant à une mort prochaine. Nous voulons que vous nous rendiez Rousset vivant, et non pas en l'état de cadavre comme Aernoult. »

Dimanche, soyons cent mille, et les tortionnaires reculeront, forcés de lâcher leur proie.

Mais surtout, oh ! oui, surtout ! que les femmes, que les mères, que celles qui ont des enfants à la caserne aujourd'hui, que celles qui en auront demain, que toutes viennent se placer immédiatement derrière le corbillard, pour montrer, par leur geste, qu'elles ne supporteront pas qu'un assassinat impunément leurs petits.

Peuple de Paris, montre que tu n'es pas encore déchu : Tous debout ! Tous aux funérailles d'Aernoult pour sauver Rousset.

LE LIBERTAIRE.

Le meilleur moyen pour assurer l'existence du « Libertaire », c'est de lui faire des abonnés.

LES FUNÉRAILLES D'AERNOULT

Le Comité de Défense sociale a fait apposer sur les murs de Paris l'affiche suivante :

Au peuple de Paris !

Le 2 juillet 1909, un crime effroyable se passait à Djenan-ed-Dar (Algérie).

Un homme, un disciplinaire, était affreusement torturé par les chauchous de ce détachement.

Pendant des heures, il lui fallut exécuter, par une châle épouvantable, une marche au pas gymnastique, sac au dos.

Harassé, ne pouvant plus marcher, les tortionnaires l'attachèrent aux fers, lui remplirent la bouche de sable, puis non contents de ces exploits, le frapperent avec rage dans sa cellule.

Le soir, le pauvre enfant rendait le dernier soupir, en appelant sa mère... Cet homme, ce soldat envoyé aux compagnies de discipline pour faits de grève, c'était :

AERNOULT

**

Lorsque ces événements furent connus en France, grâce au dévouement et à la dénonciation formelle du courageux ROUSSET, démasquant les assassins, il n'y eut qu'un cri dans le monde ouvrier et parmi la presse — qui s'indigna à cette époque — du crime de Djenan-ed-Dar.

Ici, un père et une mère pleuraient l'enfant qu'ils avaient vu grandir et partir à 20 ans, plein de force et de santé.

**

Des hommes appartenant à toutes les classes de la société entreprirent la campagne pour dénoncer les coupables et faire revenir en France la dépouille de celui qui, dans le Sud-Algérien, reposait loin des siens.

La campagne fut longue. Pendant deux années, avec une persévérance inlassable, sans se laisser rebuter par les refus réguliers que leur opposaient les gouvernements, ces hommes continuèrent la lutte.

Ils viennent enfin de triompher. Le corps du malheureux disciplinaire Aernoult nous est enfin rendu.

L'AFFAIRE ROUSSET

En feuilletant le dossier

Nous allons examiner aujourd'hui les pièces du dossier concernant la victime Brancoli.

Nous savons que ce dernier aussitôt frappé, fut conduit à l'hôpital de Médée.

Pendant trois jours (28, 29 et 30 août), il fut entouré de témoins qui purent à leur aise échanger avec lui des conversations sur le meurtre dont il avait été victime.

Pendant ces trois jours, il eut été facile à l'autorité militaire de connaître la vérité sur cette affaire et surtout de confronter Rousset avec Brancoli.

Dans la justice civile, la confrontation ne tarda guère, et le coupable, ou présumé tel, est mis en présence de sa victime, même quand cette dernière est décédée, les magistrats escomptant toujours un mouvement, un geste, un indice qui dénoncerait l'inculpé.

Il n'en est pas de même, dans la justice militaire !

Rousset, désigné, comme coupable, n'avait pas besoin d'être confronté, malgré sa demande réitérée au lieutenant Pan Lacroix, et malgré les dénégations de Brancoli qui pendant ces trois jours affirma que « ce n'était pas Rousset qui l'avait frappé. »

C'est même à cause de ces protestations de la victime, que l'autorité militaire ne voulut pas confronter les deux hommes. Il est évident que Brancoli, affirmant dans une confrontation officielle, devant Rousset, que ce dernier était innocent, c'était la chute lamentable de l'instruction ouverte, la preuve irréfutable de l'innocence, et la mise en liberté immédiate de Rousset.

À quoi ne tentait guère les militaires qui avaient juré de se venger et de tenir

vingt ans au bagne, l'héroïque Rousset, qui dénonça l'assassinat du jeune Aernoult.

Pendant ces trois journées, Brancoli fut assailli de questions. À travers les souffrances qu'il endure, il n'a pas un mot de colère contre Rousset, au contraire, il nie avec une énergie farouche, il a quelquefois des élans de colère, il parle de vengeance, ce qui est bien légitime, mais ce qui fait dire au Pan Lacroix cette anerie qui reste la perle de son instruction, « qu'il ne peut pas avouer que c'est Rousset, pour pouvoir plus facilement se venger s'il en réchappe. »

Si Pan Lacroix, qui a machiné toute cette affaire, n'était pas d'une mauvaise foi évidente, il eût eu là encore, en confrontant les deux hommes, la preuve formelle de la vérité.

En effet, dans la discussion qui eut inévitablement jailli, un mot, une phrase, une dispute même, aurait éclaté, et comment admettre que Brancoli, s'il avait eu devant lui son véritable meurtrier, eût laissé partir cet homme, sans lui adresser de reproches, sans l'accuser ?

L'argumentation du Pan Lacroix ne vaut donc rien, elle péche par la base, avec raison toutefois, puisque nous avons la conviction, la certitude même que cette confrontation a été refusée parce qu'on n'ignorait pas que c'était la preuve absolue de l'innocence de Rousset.

Il nous reste, pour appuyer cette thèse, mettre sous les yeux de nos camarades les pièces du dossier concernant les témoignages de la victime et de ceux qui l'ont approchée.

Côte N° 27. — Témoin FEIGNON Robert Paul Charles, sergent à la 1^{re} section, de garde à l'hôpital le 27 août.

D. — Dites-nous quelles déclarations vous a faites Brancoli avant de mourir et dans quelles conditions.

R. — Le dimanche 27 août, vers dix heures et demie du soir, j'étais de garde à l'hôpital, lorsqu'on apporta sur un brancard le chasseur Brancoli. Je l'ai fait conduire immédiatement au cabinet de pansement et je suis allé prévenir le médecin chef, en l'attendant, je suis retourné près du malade, et tout en m'occupant de lui, je lui ai demandé : « Qui vous a blessé ? » Il m'a répondu : « Je ne sais pas, il faisait noir, ils étaient cinq. » Peu après il a ajouté à la suite d'un gémissement : « Mais j'ai des amis. » Dans la suite, je ne lui ai plus parlé de son agression. Le lendemain matin le lieutenant Pan Lacroix est venu à l'hôpital en compagnie du caporal Laloo, il a visité Brancoli en ma présence et lui a demandé : « Quel est celui qui vous a blessé ? » Brancoli lui a fait une réponse identique à celle qu'il m'avait faite précédemment. Ensuite, le lieutenant Pan Lacroix lui a posé les questions suivantes : « Est-ce Rousset ? » Brancoli a répondu par un geste négatif de la tête. Le lieutenant Pan Lacroix est venu à l'hôpital en compagnie du caporal Laloo, il a visité Brancoli en ma présence et lui a demandé : « Quel est celui qui vous a blessé ? » Brancoli lui a fait une réponse identique à celle qu'il m'avait faite précédemment. Ensuite, le lieutenant Pan Lacroix lui a posé les questions suivantes : « Est-ce Rousset ? » Brancoli a répondu par un geste négatif de la tête. Le lieutenant Pan Lacroix a demandé ensuite : « Est-ce Sauval ? » Brancoli a répondu par le même geste négatif.

D. — Pendant les trois jours que Brancoli a passés à l'hôpital, avez-vous été témoin d'autres déclarations de sa part ?

R. — Non.

Lecture... etc.

Côte N° 28. — Témoin JANICOT Léon, infirmier 1^{re} section.

D. — Dites-nous les paroles qu'a prononcées Brancoli pendant son séjour à l'hôpital devant vous ?

R. — Le soir du jour où l'on a transporté Brancoli, j'étais de garde avec Zérapha. Il souffrait beaucoup et poussait des gémissements, je lui ai entendu prononcer les paroles suivantes : « Si je guéris, je brûlerai celui qui a fait le coup. » Je lui ai demandé qui l'avait frappé il a répondu : « Je ne le sais pas. » Le 30, j'ai pris de nouveau la garde dans la chambre où était Brancoli. Comme j'avais entendu dire dans l'hôpital que c'était Rousset qui l'avait frappé, j'ai demandé à Brancoli si c'était Rousset, il m'a répondu : « Non, c'est pas Rousset. »

D. — Comment avez-vous posé la question à Brancoli ?

R. — Je lui ai dit : « Il paraît qu'on a découvert le coupable et que c'est Rousset qui l'a frappé », il m'a répondu, comme je viens de vous dire : « Non, c'est pas Rousset. »

Lecture... etc.

Côte N° 49. — Témoin CALLEJA, soldat 1^{re} section.

Le 28, alors que j'étais de garde, j'ai vu Brancoli de minuit à six heures du matin, et aussi les journées des 29 et 30. Brancoli m'a souvent demandé s'il guérirait, chaque fois je lui répondais oui, il ajoutait : « Je pourrai me venger. » A différentes reprises, j'ai tenté d'obtenir de Brancoli le nom de celui qui l'avait blessé, il a toujours dit qu'il ne se souvenait de rien. Par moments il se tentait de dire : « Si je l'attrape, je le tuerai. »

D. — Brancoli a-t-il désigné son meurtrier ?

R. — Brancoli ne m'a jamais désigné son meurtrier.

Lecture... etc.

Côte N° 50. — Témoin SOLEILHAVOUP Henri, soldat à la 1^{re} section.

D. — Avez-vous vu Brancoli à l'hôpital pendant les journées des 27, 28, 29 et 30 ?

R. — Je n'ai pas vu Brancoli le 27, mais je l'ai vu les 28, 29 et 30.

D. — Dites-moi les paroles qu'a prononcées Brancoli en votre présence ?

R. — Brancoli n'a jamais parlé en ma présence que je surveillais Brancoli, le soldat Forray du 17^e escadron du train lui demanda si c'était bien Rousset qui lui avait donné le coup de couteau, Brancoli faisait de la tête un signe négatif, mais ne prononçait aucune parole.

D. — Brancoli a-t-il désigné son meurtrier ?

R. — Brancoli ne m'a jamais désigné son meurtrier.

Lecture... etc.

Côte N° 51. — Témoin TREMOLIERE du train des équipages.

D. — Dites-nous les paroles qu'a prononcées Brancoli en votre présence. Rappelez vos souvenirs et précisez.

R. — Brancoli n'a jamais parlé en ma présence de ce qui s'était passé le 27 août.

Le 28, vers neuf heures du matin, Brancoli me demandait le nom de son camarade qui avait été mis en prison, je lui répondais : « Il y a Rousset et un autre. » Comme je lui demandais si c'était bien Rousset qui l'avait blessé, Brancoli faisait de la tête un signe négatif, mais ne prononçait aucune parole.

D. — Brancoli a-t-il désigné son meurtrier ?

R. — Brancoli n'a jamais désigné son meurtrier.

Lecture faite... etc.

Côte N° 52. — Témoin FORRAY, du train des équipages.

D. — Dites-nous les paroles qu'a prononcées Brancoli en votre présence. Rappelez vos souvenirs.

R. — Après l'opération de Brancoli, j'étais avec un infirmier dont je ne me rappelle pas exactement le nom, je crois que c'est Jeanneaud. Brancoli me demandait de la tisane et me disait : « Je ne vais pas mourir. » Après lui avoir affirmé que non, il ajoutait : « Si je claque tant mieux pour lui, mais si j'y réchappe, il faut qu'il y passe. »

D. — Brancoli a-t-il désigné son meurtrier ?

R. — Brancoli ne m'a jamais désigné son meurtrier.

Lecture faite... etc.

Côte N° 53. — Témoin LEGRAND, médecin major de 1^{re} classe.

... A deux reprises différentes, j'ai demandé à Brancoli qui l'avait frappé et avec quel instrument, appelant son attention sur l'intérêt qu'il y aurait pour le soigner à connaître les circonstances de l'agression. La première fois, le lendemain de son entrée à l'hôpital, il m'a répondu qu'il ne savait rien. La deuxième fois, le jour de sa mort, il m'a dit : « Il faisait noir, ils se sont précipités cinq sur moi, je n'ai pu voir qui

Cote N° 60. — Témoin LALOC, caporal.

Extraits de l'interrogatoire.

D. — Le mardi 29 et le 30 vous avez accompagné le lieutenant Pan Lacroix à l'hôpital pour y voir Brancoli ?

R. — Oui.

D. — Quelles sont les réponses faites par Brancoli ?

R. — Le 29, le lieutenant Pan Lacroix, que j'avais accompagné, demandait à Brancoli le nom du chasseur qui lui avait donné le coup de couteau. Brancoli répondit : « L'étais dans le couloir de l'escalier où je causais avec Bantein et Sauval, lorsque cinq chasseurs de passage se sont mêlés à notre conversation. L'un d'eux m'a subitement donné un coup de couteau, mais je ne sais quel, je ne les ai même pas reconnus. »

Le lendemain 30, vers huit heures du matin, j'accompagnai à nouveau le lieutenant qui posait au chasseur Brancoli la question suivante : « Brancoli, nous reviennent à nous, cette fois nous connaissons le coupable et nous vous demandons de dire son nom ? »

Brancoli répondit : « Mon lieutenant ce n'est pas Rousset qui a fait le coup, du reste vous n'avez qu'à l'amener devant moi et vous verrez qu'il ne s'accusera pas. »

D. — A une demande précise de M. Pan Lacroix n'a-t-il pas répondu : « Je ne sais qui c'est, d'abord menez-moi Rousset devant moi PUISQU'IL DIT QUE C'EST LUI, et vous verrez qu'il ne s'accusera pas. »

R. — Brancoli a bien répondu : « Je ne sais qui c'est, d'abord menez-moi Rousset devant moi PUISQU'IL DIT QUE C'EST LUI, et vous verrez qu'il ne s'accusera pas. »

Lecture faite, etc...

Ne trouvez-vous pas extraordinaire cet interrogatoire du lieutenant Pan Lacroix, qui, alors que rien ne désigne le coupable, et qu'il tient enfermés quatre inculpés, insiste tout particulièrement sur Rousset, car il faut admettre qu'au cours de cette conversation le nom de Rousset a été prononcé, puisque Brancoli met ce nom en avant, et qu'il insiste surtout sur une confrontation avec Rousset ; confrontation qui, du reste, lui est refusée ainsi qu'à Rousset qui l'avait aussi demandée.

Il nous reste à donner l'interrogatoire de Pan Lacroix, en ce qui concerne la partie qui nous intéresse aujourd'hui, c'est-à-dire sa visite à Brancoli.

Cote N° 32. — Témoin PAN LACROIX, lieutenant.

D. — Vous êtes allé de votre propre initiative à l'hôpital, après en avoir obtenu l'autorisation du médecin chef, et vous avez eu une entrevue avec Brancoli ; que s'est-il passé dans cette entrevue ?

R. — Je suis allé deux fois à l'hôpital, et j'ai amené avec moi, les deux fois, le caporal Laloc, pour prendre, s'il y avait lieu, les déclarations de Brancoli. La première fois j'ai demandé à Brancoli qui l'avait frappé, à ce moment il paraissait souffrir, il m'a dit : « Je causais avec Bantein et Sauval, plusieurs chasseurs sont venus et j'ai reçu un coup de couteau, je ne sais pas qui c'est. » Après cette réponse il haletait et je me suis retiré.

La deuxième fois, le lendemain, je lui ai dit, en m'approchant de son lit : « Comment allez-vous ? » Il m'a répondu : « Je souffre. » Sur ma demande : « Puisque nous connaissons l'auteur de votre blessure, dites-nous qui c'est ? » Il m'a répondu : « Ils étaient cinq, je ne sais pas qui c'est. » Je lui ai alors demandé à brûle-pourpoint : « C'EST ROUSSET ? » Il a répondu : « Non, amenez-le devant moi, vous verrez que ce n'est pas lui. »

J'ai insisté en lui disant que je voudrais bien connaître le coupable, il m'a répondu : « Ils étaient cinq, je ne sais pas qui c'est. » Je me suis alors retiré.

Lecture faite, etc.

Voici donc terminés les témoignages de ceux qui pendant trois jours approchèrent Brancoli. Pas un seul instant ce dernier n'accuse Rousset. Malgré les manœuvres imaginables du Pan Lacroix, aidé de Laloc, Brancoli affirme jusqu'à son dernier souffle que Rousset est innocent. Peut-on penser un seul instant que, connaissant le coupable et torturé à son lit de mort, Brancoli n'eût pas dénoncé Rousset s'il l'avait su son meurtrier ?

Quant aux manœuvres de l'officier, il est vraiment stupéfiant que de semblables procédures soient employées. Dire à brûle-pourpoint à un homme « c'est Rousset » alors qu'il n'y a contre lui aucune preuve, aucun indice, démontre bien l'acharnement employé pour le perdre, pour en faire un coupable, malgré la victime qui crie bien haut son innocence.

Et toute l'instruction de l'affaire repose sur de semblables faits...

H. Beylie.

Pierre QUILLARD

Bien que ne partageant pas toutes nos conceptions, nous ne pouvons que regretter la mort prématurée de Pierre Quillard.

Ancien collaborateur de l'*En Dehors*, de Zo d'Axa, des *Temps Nouveaux*, fondateur de *Pro Arménia*, il est un des rares qui ne se soient pas retournés contre ses anciens amis, les anarchistes.

La vie de Pierre Quillard, toujours au service des Victimes contre les Bourreaux, est un bel exemple et un reproche cinglant pour les renégats qui, à cette heure, nous gouvernent.

P. M.

Les camarades dont l'abonnement est échu sont instantanément priés de le renouveler afin d'éviter des frais de renouvellement inutilement dispendieux.

La Crise du Syndicalisme

Il est incontestable que le syndicalisme subit actuellement une crise.

« A quoi est due cette crise, demande Jouhaux, dans la *Bataille Syndicaliste*, est-ce comme certains le prétendent au manque d'idéalisme, au grossier matérialisme qui, selon ces subtils observateurs, caractérise le mouvement syndicaliste ? »

Et il rejette cette hypothèse comme trop superficielle et indigne d'arrêter l'esprit d'observation, ne fût-ce que quelques minutes !

Pourtant, pour celui qui, vivant dans le mouvement, observe non seulement les organisations centrales, mais surtout les organisations syndicales, ce manque d'idéalisme est une cause profonde du malaise actuel.

On frémît lorsqu'on pense qu'une insurrection pourrait un jour prochain renverser la société et mettre les syndicats dans l'obligation d'organiser immédiatement la production !

La société nouvelle ne serait-elle pas alors plus autoritaire que l'ancienne, et pour n'avoir pas étudié d'avance le problème, ne serions-nous pas fatidiquement amenés à subir un dictateur ?

La crise du syndicalisme ?... Mais voilà sa cause : le trop petit nombre de syndiqués suffisamment éduqués et ayant bien conscience du rôle social du syndicalisme !

Éduquons la masse et ses militants, créons cette atmosphère de combat que Jouhaux désire avec juste raison, mais surtout, profitons-en pour bien faire comprendre à tous que c'est vers la suppression de l'exploitation de l'homme par l'homme, vers l'affranchissement intégral de l'individu, que doit se diriger le syndicalisme, et non uniquement vers une revendication de détail qui n'est qu'un palliatif.

Quand nous aurons obtenu la journée de 8 heures nous serons exploités comme devant, et si nous n'avons pas su faire admettre par les syndiqués que cette revendication n'est qu'une étape et non le but, ils seront satisfaits, croyant avoir obtenu tout ce qu'il est possible d'obtenir et occasionneront par leur inaction une crise plus redoutable encore que la crise présente.

Toutes les semaines, une causerie controversée est faite et, à ce sujet, je crois utile de faire ici quelques remarques.

Les camarades des J. A. ont pris l'habitude de demander pour faire leurs causeries, le concours de gens plus expérimentés qu'eux dans l'art de parler. C'est sans doute plus intéressant, et cela attire du monde, mais ce n'est pas suffisant.

Je crois que ce que désirent en général tous les anarchistes, c'est d'amener à leurs idées le plus grand nombre d'individus possible. Or, n'oublions pas qu'il n'est pas facile de faire des prosélytes quand on n'a pas soi-même un bagage de connaissances suffisant.

Il serait sûrement plus avantageux pour l'éducation des membres des J. A. que leurs causeries soient faites à tour de rôle par chacun d'eux.

Il y a dans la bibliographie anarchiste une quantité de brochures qui risquent fort de rester inconnues pour beaucoup ; ne serait-ce pas un bon moyen d'éducation que de lire ces brochures, de les commenter en commun, chacun prenant part à la discussion ?

Sans compter que ces controverses amicales resserreront d'une façon certaine les liens de camaraderie qui doivent unir tous les anarchistes.

Mais il n'y a pas que l'éducation, il y a aussi l'action, que celle-ci soit exercée par groupes d'affinités, et lorsqu'elle a été raisonnée et librement consentie.

Tandis que les jeunesse syndicalistes et insurrectionnelles n'envisagent des points de vue particuliers, les J. A. ont entre les mains une philosophie magnifique qui embrasse toutes les branches du savoir humain.

A elles donc de s'en inspirer pour pouvoir se maintenir à la première place dans la marche en avant pour le maximum de bien-être et de liberté pour tous.

P. Mualdés.

L'Eveil des Jeunes

Dans les milieux bourgeois, cléricaux, royalistes, etc., existent depuis pas mal d'années de nombreux groupes de jeunesse. Exubérants, tapageurs, n'hésitant pas à faire le coup de poing dans les meetings pour défendre leurs idées.

Ce sont les « Camelots du Roi », les « Jeunes Gardes du Sillon », les « Jeunesse catholiques », etc.

Jusqu'à ces derniers temps, on ne pouvait guère leur opposer de groupes de jeunesse ouvrière, car ceux-ci n'existaient pas ou étaient très peu en faute.

Il y avait bien quelques « Jeunesse laïques », mais celles-ci groupaient plutôt les jeunes bourgeois républicains. On sait d'ailleurs que ces Jeunesse laïques n'ont plus actuellement beaucoup de succès.

Quant aux Jeunesse socialistes, affiliées au P.S.U., forcées de subir sa discipline et sa règle autoritaire, elles ne sont qu'une école pour futurs politiciens. Elles n'ont par conséquent rien de bien intéressant.

Ce qui nous intéresse davantage, nous anarchistes, c'est l'éveil qui, depuis très peu de temps, semble se manifester chez les jeunes de la classe ouvrière.

Après une longue période d'indifférence ou d'inconscience, les jeunes ouvriers veulent aujourd'hui prendre une part active au combat que livrent les révolutionnaires à la société actuelle.

Si nous observons un peu attentivement ce mouvement de jeunesse, nous voyons qu'il se divise en trois parties bien caractérisées.

D'un côté, nous remarquons une jeunesse d'une éducation très superficielle au point de vue social, n'envisageant que d'une façon toute imprécise le but tardé mais courageuse, discipliné.

C'est la jeunesse insurrectionnelle (J.R.) qui se groupe autour du journal *La Guerre Sociale*.

Viennent ensuite les jeunesse syndicalistes.

Ces groupes, dont la plus grande partie est de formation récente, réunissent les jeunes ouvriers syndiqués.

A Paris, beaucoup de corporations ont leur groupe de jeunesse.

A notre point de vue, la besogne qu'accomplissent ces jeunesse est des plus intéressantes : antimilitarisme, antiparlementarisme, suppression du sénat, etc.

Mais elles peuvent avoir un défaut : c'est de sombrer dans le corporatisme le plus étroit.

Abordons enfin ce qui nous préoccupe le plus. Voyons ce que sont et ce que doivent être les groupements de jeunesse anarchiste.

Ces derniers sont en général composés de jeunes camarades faisant déjà partie de leurs syndicats respectifs, mais d'un esprit très large, ils font appel à tous les jeunes sans exception.

UN ACQUITTEMENT

En suivant les débats de ce qu'on s'est plu à nommer les « Scandales Tunisiens », j'ai connu quinze jours d'angoisse. Si la Chambre allait voter l'enquête réclamée, par quelques parlementaires ? Je sais bien que, généralement, les enquêtes n'aboutissent pas, mais on est à la merci d'une commission au zèle maladroit qui pourrait bien découvrir quelque chose, quand ce ne serait que « *La sueur du bûcheron* ».

Le vote de samedi m'a donc rasséréné. 408 « honorables » ! ont déclaré que les Pédehido, Chaillot et consorts étaient plus aussi blancs que leur collègue de la Guadeloupe, en ce sens que ces pratiques incriminées rentraient dans les attributions d'un rapporteur de budget colonial ; et alors qu'on a arrêté Légitimus, on a dit aux « blancs » : « C'est vous les rapporteurs ? Eh bien ! continuez. » Et ils continueront malgré les aménités de M. Bouge.

Le gouvernement s'est associé, à sa manière, à cet acquittement.

Nul doute que, par déférence, nos magistrats ne s'inspirent dans leurs jugements des paroles du président du Conseil (1), et nous entendrons bientôt

(1) M. Poincaré. — En ce qui touche les concessions obtenues par un certain nombre d'hommes politiques, je m'abstiens de rechercher si ces hommes n'auraient pas mieux fait d's'abstenir. C'est une question de conscience. Mais je fais observer qu'on confond sous le nom de concessions certains actes administratifs pour lesquels le gouvernement tunisien a fait appel à l'initiative privée. (*Journal Officiel*) des réquisitoires de ce genre :

« En ce qui touche les crimes dont se sont rendus coupables les individus qui sont devant vous, messieurs, je m'abstiens de rechercher si ces hommes n'auraient pas mieux fait de s'abstenir. C'est une question de conscience. Mais je fais observer qu'on confond sous le nom de crimes certains actes, assassinats, viols, « guets-apens, absolument sans importance... »

La commission d'enquête a donc été repoussée par le gouvernement d'abord, et par la Chambre ensuite. Et c'est fort heureux, paraît-il. Les calomnies de Vigné d'Octon et des interpellateurs ont eu leur écho auprès des indigènes et l'heure sera mal choisie de nous exposer à diminuer dans le nord de l'Afrique notre prestige et notre autorité morale... (sic.) Fermez le ban !

Saint-Labre, sans ses poux, n'est pas canonisé. En secouant sa vermine, la République verrait son prestige diminuer.

Vous vous en moquez probablement, monsieur Poincaré, aussi, d'ailleurs. Seuls, les commérages de quartier le gênent. S'il se fait scrupule de troubler les jupes de Marianne, c'est uniquement dans la crainte que ses dessous fangeux ne nuisent à la rétape qu'elle se propose de faire au Maroc.

Si le miché casque, MM. les rapporteurs seront servis... pourvu que Dieu leur prête vie.

Emile Czapek.

Comité de Défense Sociale

La brochure Rousset. — Nous rappelons aux groupes, syndicats, militants que la brochure est en vente aux conditions suivantes : le 1.00 : 32 francs ; les 500 : 16 fr. 50 ; le 100 : 3 fr. 50.

Adresser les commandes à Ardouin, 86, rue de Cléry, Paris.

Le trésorier a reçu :

Collecte réunion à Asnières par Duras, 6 25 ; collecte des fédérés de la Nièvre, 12 10 ; Collecte défense d'Amiens, 32 ; Sous-ouvrage, 30.

N. D. G. Amiens, 5 ; un cam. Chambon, 10.

Genevière au Chambon, 3 50 ; Comité Intersynd. 11^e et 12^e, 5 ; Synd. Imp. Typ., à Paris, 10 ; P. Demilly, 80 ; Collecte groupe éducation sociale de Verviers, 25 ; Groupe éducation Verviers, 14 50 ; Comité Défense Marmande, 3 50 ; Comité Défense Trézé, 16 50 ; Comité Défense Pas-de-Calais, 12 10 ; Comité défense d'Amiens, 32 ; Sous-ouvrage, 30.

Synd. Grand-Croix, 4 ; Synd. Métallurgiste de Grand-Croix, 5 ; Union syndicale de Tours, 3 50 ; Comité Défense de Lyon, 3 50 ; Légalie à Epinac, 5 50 ; Lafond, à Essonnes, 3 50 ; Schettekatte, à Roubaix, 5 ; Clavier, 3 50 ; Synd. Agricole, à Aimargues, 2 ; Vente brochures, par Péraire, 5 50 ; Synd. Charpentiers en bois, 16 50 ; Un groupe d'estampeurs, 3 75 ; Comité Intersynd. de Dunkerque, 16 50 ; Liste 58, par Rodéchon, 10 45 ; Vente brochures au Liberto, 9 50 ; Jeunesse laïque de Lunel, 13 50 ; Synd. Métaux Seine, 25 ; Ferriol, à St-Etienne, 3 50 ; Béranger, à Roubaix, 7 50 ; Groupe de copains, maison Lejeune, 11 ; Groupe pensionnés Croix-Rouge, par Mancé, 14 ; Cérisy, à Corbie, 3 50 ; Glorins, à Bessèges, 4 ; Synd. aluminetti de Trézé, 5 ; Jeunesse Synd. La Montagne, 7 50 ; Synd. travailleur, réunis de Brest, 3 50 ; Vente brochures, par Ardouin, 30 75 ; Bourse du travail, Belfort, 5 ; Synd. Aircote Marsiliargues, 3 50 ; Synd. verriers, Aniche, 9 ; Fédération mineurs de Lens, 16 50 ; Synd. métal. Le Mans, 5 ; Niclet, à Nîmes, 7 50 ; Synd. ameublement, à Bordeaux, 16 50.

En caisse 1.325 95

Total 1.793 50

Dépenses 435 75

Reste en caisse 1.337 75

</

La Loi de Newton

(RÉPONSE A ARISTIDE PRATELLE)

Je m'étais interdit volontairement, dans mon précédent article, de juger la théorie cosmogonique proposée par Pratelle ; je ne la connais pas assez. J'avais voulu simplement exprimer quelques idées sur la loi de Newton, et montrer que, si elle n'explique pas rigoureusement tous les mouvements de l'univers, on peut l'incriminer, non pas la loi en elle-même, mais la façon *imparfaite* dont il est possible de l'appliquer. Cela, Pratelle ne le conteste pas, et pour cause. Il écrit seulement que Newton avait employé le mot d'attraction comme une métaphore ; nous le savions déjà. D'ailleurs, les fictions ne jouent-elles pas un rôle prépondérant en mécanique rationnelle, et par suite en mécanique céleste ?

Si d'ailleurs Pratelle veut traduire sa loi de gravitation sous forme d'équations différentielles, ne sera-t-il pas amené à recourir à ces mêmes fictions ? C'est très joli de nous apporter une conception synthétique résumant toutes les connaissances actuelles. Encore faut-il la confronter avec l'expérience. La loi d'attraction le fut déjà, et elle a permis, en même temps que de prévoir toutes les conjonctions, oppositions, quadratures, etc., etc., des astres du système solaire, des découvertes sensationnelles comme celles de Neptune. Pour qu'on puisse arriver au même résultat par une loi différente, ne faut-il pas qu'elle conduise aux mêmes équations ? Et y conduira-t-elle d'une façon aussi simple ? La se trouve à mon sens, camarade Pratelle, l'intérêt pratique de la question. Voyons, depuis quarante ans qu'est ressuscitée la conception de Démocrite, n'aurait-on pas eu le loisir de mettre le problème en équations ?

Et si, comme je le pense, celles-ci sont équivalentes, aux systèmes actuels de la mécanique céleste, les discussions de Poincaré — que fort cavalièrement vous traitez de divagations — ne leur seront-elles pas applicables ? Elles éviteront bien des tâtonnements aux calculateurs de l'avenir, et c'est très appréciable quand on songe aux hésitations qui ont marqué l'histoire du progrès en astronomie. Que Newton, après avoir découvert sa loi, ait eu ces doutes sur sa portée, c'est explicable, et d'un réel intérêt... historique. Les applications qu'on en a faites l'ont suffisamment confirmée cependant. Voyez plutôt sa théorie de la lune, presque enfantine aujourd'hui, et les théories modernes de ce satellite.

C'est que les sciences évoluent, se transforment, se perfectionnent tous les jours. Certes, elles n'ont pas encore expliqué, de façon universellement admise, la cause première de l'univers. Ceci est-il possible ? Vous affirmez que oui ; mais j'ai beau, dans vos divers articles, chercher des raisons définitives, je trouve seulement des affirmations, et même des contradictions comme celle-ci : La loi de gravitation universelle formulée par Newton reste vraie. » Et un peu plus loin : « L'hypothèse de l'attraction à distance n'en est pas moins irrémédiablement condamnée. » Or, la loi de Newton n'est-elle pas une loi d'attraction, quelle que soit la distance des corps en équation ?

Mais je ne voudrais pas fatiguer les lecteurs du *Libertaire*. La question, pour eux,

ne saurait avoir qu'un intérêt de curiosité, pour l'approfondir, il leur faudrait des bases préliminaires qu'il a été matériellement impossible au plus grand nombre d'acquérir. Vulgariser d'autre part les conceptions scientifiques de mécanique céleste prétendue des connaissances de calcul infinitesimal qui ne s'obtiennent qu'à la longue. Et dans quel but pratique ? Les exigences de la vie réelle, bien mieux que les théories cosmogoniques, sauront amener entre les camarades la cohésion nécessaire à leur émancipation.

Sirius.

(RÉPONSE A SIRIUS)

Déclémement, mon cher Sirius, vous lisez bien mal mes articles. Où voyez-vous que j'ai affirmé que les sciences aient expliqué les causes premières de l'univers ? J'ai simplement constaté, à l'aide de l'expérience directe, que l'Univers était rempli par une substance subtile, formée d'unités fluides, élastiques, expansibles, se limitant les unes les autres par leurs surfaces, et par conséquent, ne laissant aucune place pour d'hypothétiques divinités. Existant de toute éternité dans ses transformations infinies, l'Univers ne nous offre pas l'esprit de cause première. Il est. Cela doit nous suffire.

La loi de Newton n'est-elle pas une loi d'attraction, puisque, comme vous le reconnaissiez vous-même, Newton n'avait employé le mot *attraction* que comme une métaphore. C'est en réalité une loi de *moindre répulsion*, comme Newton le présentait fort bien dans les textes de ses *Principes* que j'ai cités la semaine dernière. Ces textes, répondez-vous, n'ont qu'un intérêt historique ! C'est là une façon commode d'espacer une discussion sérieuse du phénomène de la gravitation universelle.

Vous dites que vous n'avez trouvé que des affirmations dans mon étude. Je ne m'en défends point. Partout où je vois clair, j'affirme. Je propose des solutions nouvelles. Au lecteur à juger de leur justesse. Je ne saurais en dire autant de vos articles. Je n'y trouve que des négations, des négations systématiques, des négations embrouillées à dessein, pour le seul plaisir de nier. Votre réponse fourmille de subtilités, je n'ose dire de contradictions. Elle est l'effort suprême d'un avocat en faveur d'une cause perdue d'avance !

Je vous approuve néanmoins sur un petit point, un seul, lorsque vous refusez d'exposer les idées de Poincaré dans le *Libertaire*. L'abstention, dans ce cas, c'est la sagesse. Mais dans le cas qui nous occupe, vous n'avez pas pu vous abstenir. Aussitôt que vous m'avez vu signaler amicalement à Gravé une petite erreur qui s'était glissée dans son journal, un démon intérieur vous a poussé à me contredire. Je comprends parfaitement, mon cher Sirius, que cela vous gêne, mais que cela vous gêne terriblement de me voir développer devant des cerveaux libres une théorie rationnelle de la nature qui proclame toute la puissance de l'esprit humain !

Aristide Pratelle.

LE DROIT A LA VIE

LE DROIT AU BONHEUR

Quelles revendications plus légitimes et pourtant plus contestées ! — Avant tout, nous voulons vivre et nous réclamons énergiquement notre place au banquet de la vie. — La grande nature, parfois si malfaire, nous est inévidemment clément ou impitoyable.

Elle fait mûrir le grain de blé et les râsins vermeils, aravage ou détruit les récoltes, si impatiemment désirées par ceux qui ont accapré la terre.

Mais que nous importe donc que la saison soit fœncre ou médiocre puisque nous n'avons aucun droit sur tous ces fruits ?

Mais moi, paysan qui prie, loi qui suis de l'aube à l'aurore, pour un dur morceau de pain noir et un verre de mauvaise bière, loi qui adore cette terre sur laquelle tu naquis ; loi qui l'entoure de tendres soins comme une maitresse chérie, tu devrais grincer les dents de rage en pensant que ce sol que tu laboures, ce sol que tu foules et que tu ensempes, appartiennent à de riches fainéants menant dans les cités une vie de débauche et d'oisiveté.

Oui, nous avons tous droit à la vie, au bonheur, à l'indépendance large et digne. Et ce droit naturel, inné de par le fait que nous sommes des êtres pensants, on nous l'a ravi. On voudrait nous le contester.

Nos organismes si complexes ont ces besoins impérieux de se reconstruire d'une façon continue et normale. Ces besoins sont une des conditions essentielles à la durée de notre existence.

La société qui entrave notre développement est donc une société barbare que nous devons combattre par tous les moyens. C'est un état de légitime défense que nous n'avons pas créé.

Cette lutte impitoyable contre les éléments et les contraires sociaux n'aura de cesse et ne prendra fin qu'après notre défaite ou notre victoire.

L'avenir de l'Humanité en dépend. Et l'Humanité, c'est nous tous : tous les penseurs, les réfractaires, les exploités qui ne veulent plus nous soumettre à l'absurdité d'un contrat, établi contre notre consentement.

Le contrat social est pour nous lettre morte, une superstitution que nous voulons détruire parce que c'est une œuvre de mort. Or, nous voulons la vie — la vie large, complète, harmonieuse, sans malices ni vaines.

Et comment réaliser cette vie idéale dans

le complet épanouissement de notre individualité, dans la satisfaction de nos besoins les plus légitimes ?

Ce n'est donc pas suffisant d'avoir à lutter contre les intempéries de l'aveugle Nature, les chaleurs torrides et les froids siébriens, les tempêtes, inondations et fléaux de toute sorte ; de pester contre les malades, d'éviter les animaux féroces, les insectes venimeux et les plantes perfides, sans encore avoir à combattre les monstruosités sociales encore plus redoutables que les monstruosités de la Nature ! Car elles font des humains des frères ennemis, s'entre-déchirant s'entre-dévorant pour des intérêts inconciliables.

La ligue formidable des intérêts bourgeois n'est entretenu que par notre inconscience, notre incompréhension de la vie. — Là où il devrait y avoir solidarité, entraide, harmonie, nous ne constatons qu'un antagonisme malin, une lutte acharnée et continue entre individus de même race... Les castes, les classes dirigeantes elles-mêmes se jalouent pour s'enlever le monopole de la direction des affaires publiques.

Et c'est, nous qui payons les frais de leurs intrigues, en nous mêlant à leurs comédies électorales, en participant à leurs rivalités.

Les hommes, devenant peu à peu conscients de la stérilité de ces luttes fratricides, ne pourraient-ils donc s'associer par groupements d'affinité (syndicats, ligues, etc.) pour arracher à tous ces louches triporteurs les revendications sociales qui leur assurent le bonheur ?

D'où provient donc cette divergence de vues, sinon dans le principe même de la propriété individuelle qui divise les individus et les jette dans une mélée où les vaincus sont les faibles, et où, à honte ! les producteurs sont dépossédés de l'outil et de la matière qu'ils transforment.

(A suivre.)

Chronique Théâtrale

Théâtre Antoine : LES PETITS

Pièce un peu confuse et par suite difficile à raconter.

Un veuf, Villaret, père de deux enfants, s'est remarié avec une veuve, Jeanne Burdan, qui de son premier mariage a eu deux garçons : de la nouvelle union est née une petite fille Jeannette. Tous ces éléments

disparates forment une famille.

ÉDUCATION

Richard Burdan, qui s'était éloigné de sa mère, ne pouvait admettre son mariage avec Villaret, revint après plusieurs années d'absence ; sa présence amena, dès les premiers jours, la division entre les membres de la famille.

Richard considère son beau-père comme un intrus et pour un peu, lui dirait : « La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir ». A sa mère, il reproche son mariage, car selon lui, elle se devait à ses enfants, ce qui n'empêche pas ce jeune homme d'être amoureux d'une jeune veuve qui, elle aussi, a un enfant, et d'accepter, malgré ses théories égoïstiques sur les devoirs de la mère, de devenir le beau-père de la petite fille d'Hélène Harlay. Selon le fils aîné Burdan, son jeune frère Géo doit recevoir l'éducation que son père lui aurait fait donner si la mort n'était venue le frapper. Villaret soutient au contraire que Géo doit suivre une éducation conforme aux volontés du nouveau chef de famille, ou, pour plus de clarté, le jeune Burdan, fils de libre-penseur, devra par la volonté de son beau-père, être instruit dans un collège de Jésuites.

Richard considère son beau-père comme un intrus et pour un peu, lui dirait : « La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir ». A sa mère, il reproche son mariage, car selon lui, elle se devait à ses enfants, ce qui n'empêche pas ce jeune homme d'être amoureux d'une jeune veuve qui, elle aussi, a un enfant, et d'accepter, malgré ses théories égoïstiques sur les devoirs de la mère, de devenir le beau-père de la petite fille d'Hélène Harlay. Selon le fils aîné Burdan, son jeune frère Géo doit recevoir l'éducation que son père lui aurait fait donner si la mort n'était venue le frapper. Villaret soutient au contraire que Géo doit suivre une éducation conforme aux volontés du nouveau chef de famille, ou, pour plus de clarté, le jeune Burdan, fils de libre-penseur, devra par la volonté de son beau-père, être instruit dans un collège de Jésuites.

Richard considère son beau-père comme un intrus et pour un peu, lui dirait : « La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir ». A sa mère, il reproche son mariage, car selon lui, elle se devait à ses enfants, ce qui n'empêche pas ce jeune homme d'être amoureux d'une jeune veuve qui, elle aussi, a un enfant, et d'accepter, malgré ses théories égoïstiques sur les devoirs de la mère, de devenir le beau-père de la petite fille d'Hélène Harlay. Selon le fils aîné Burdan, son jeune frère Géo doit recevoir l'éducation que son père lui aurait fait donner si la mort n'était venue le frapper. Villaret soutient au contraire que Géo doit suivre une éducation conforme aux volontés du nouveau chef de famille, ou, pour plus de clarté, le jeune Burdan, fils de libre-penseur, devra par la volonté de son beau-père, être instruit dans un collège de Jésuites.

Richard considère son beau-père comme un intrus et pour un peu, lui dirait : « La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir ». A sa mère, il reproche son mariage, car selon lui, elle se devait à ses enfants, ce qui n'empêche pas ce jeune homme d'être amoureux d'une jeune veuve qui, elle aussi, a un enfant, et d'accepter, malgré ses théories égoïstiques sur les devoirs de la mère, de devenir le beau-père de la petite fille d'Hélène Harlay. Selon le fils aîné Burdan, son jeune frère Géo doit recevoir l'éducation que son père lui aurait fait donner si la mort n'était venue le frapper. Villaret soutient au contraire que Géo doit suivre une éducation conforme aux volontés du nouveau chef de famille, ou, pour plus de clarté, le jeune Burdan, fils de libre-penseur, devra par la volonté de son beau-père, être instruit dans un collège de Jésuites.

Richard considère son beau-père comme un intrus et pour un peu, lui dirait : « La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir ». A sa mère, il reproche son mariage, car selon lui, elle se devait à ses enfants, ce qui n'empêche pas ce jeune homme d'être amoureux d'une jeune veuve qui, elle aussi, a un enfant, et d'accepter, malgré ses théories égoïstiques sur les devoirs de la mère, de devenir le beau-père de la petite fille d'Hélène Harlay. Selon le fils aîné Burdan, son jeune frère Géo doit recevoir l'éducation que son père lui aurait fait donner si la mort n'était venue le frapper. Villaret soutient au contraire que Géo doit suivre une éducation conforme aux volontés du nouveau chef de famille, ou, pour plus de clarté, le jeune Burdan, fils de libre-penseur, devra par la volonté de son beau-père, être instruit dans un collège de Jésuites.

Richard considère son beau-père comme un intrus et pour un peu, lui dirait : « La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir ». A sa mère, il reproche son mariage, car selon lui, elle se devait à ses enfants, ce qui n'empêche pas ce jeune homme d'être amoureux d'une jeune veuve qui, elle aussi, a un enfant, et d'accepter, malgré ses théories égoïstiques sur les devoirs de la mère, de devenir le beau-père de la petite fille d'Hélène Harlay. Selon le fils aîné Burdan, son jeune frère Géo doit recevoir l'éducation que son père lui aurait fait donner si la mort n'était venue le frapper. Villaret soutient au contraire que Géo doit suivre une éducation conforme aux volontés du nouveau chef de famille, ou, pour plus de clarté, le jeune Burdan, fils de libre-penseur, devra par la volonté de son beau-père, être instruit dans un collège de Jésuites.

Richard considère son beau-père comme un intrus et pour un peu, lui dirait : « La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir ». A sa mère, il reproche son mariage, car selon lui, elle se devait à ses enfants, ce qui n'empêche pas ce jeune homme d'être amoureux d'une jeune veuve qui, elle aussi, a un enfant, et d'accepter, malgré ses théories égoïstiques sur les devoirs de la mère, de devenir le beau-père de la petite fille d'Hélène Harlay. Selon le fils aîné Burdan, son jeune frère Géo doit recevoir l'éducation que son père lui aurait fait donner si la mort n'était venue le frapper. Villaret soutient au contraire que Géo doit suivre une éducation conforme aux volontés du nouveau chef de famille, ou, pour plus de clarté, le jeune Burdan, fils de libre-penseur, devra par la volonté de son beau-père, être instruit dans un collège de Jésuites.

Richard considère son beau-père comme un intrus et pour un peu, lui dirait : « La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir ». A sa mère, il reproche son mariage, car selon lui, elle se devait à ses enfants, ce qui n'empêche pas ce jeune homme d'être amoureux d'une jeune veuve qui, elle aussi, a un enfant, et d'accepter, malgré ses théories égoïstiques sur les devoirs de la mère, de devenir le beau-père de la petite fille d'Hélène Harlay. Selon le fils aîné Burdan, son jeune frère Géo doit recevoir l'éducation que son père lui aurait fait donner si la mort n'était venue le frapper. Villaret soutient au contraire que Géo doit suivre une éducation conforme aux volontés du nouveau chef de famille, ou, pour plus de clarté, le jeune Burdan, fils de libre-penseur, devra par la volonté de son beau-père, être instruit dans un collège de Jésuites.

Richard considère son beau-père comme un intrus et pour un peu, lui dirait : « La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir ». A sa mère, il reproche son mariage, car selon lui, elle se devait à ses enfants, ce qui n'empêche pas ce jeune homme d'être amoureux d'une jeune veuve qui, elle aussi, a un enfant, et d'accepter, malgré ses théories égoïstiques sur les devoirs de la mère, de devenir le beau-père de la petite fille d'Hélène Harlay. Selon le fils aîné Burdan, son jeune frère Géo doit recevoir l'éducation que son père lui aurait fait donner si la mort n'était venue le frapper. Villaret soutient au contraire que Géo doit suivre une éducation conforme aux volontés du nouveau chef de famille, ou, pour plus de clarté, le jeune Burdan, fils de libre-penseur, devra par la volonté de son beau-père, être instruit dans un collège de Jésuites.

Richard considère son beau-père comme un intrus et pour un peu, lui dirait : « La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir ». A sa mère, il reproche son mariage, car selon lui, elle se devait à ses enfants, ce qui n'empêche pas ce jeune homme d'être amoureux d'une jeune veuve qui, elle aussi, a un enfant, et d'accepter, malgré ses théories égoïstiques sur les devoirs de la mère, de devenir le beau-père de la petite fille d'Hélène Harlay. Selon le fils aîné Burdan, son jeune frère Géo doit recevoir l'éducation que son père lui aurait fait donner si la mort n'était venue le frapper. Villaret soutient au contraire que Géo doit suivre une éducation conforme aux volontés du nouveau chef de famille, ou, pour plus de clarté, le jeune Burdan, fils de libre-penseur, devra par la volonté de son beau-père, être instruit dans un collège de Jésuites.

Richard considère son beau-père comme un intrus et pour un peu, lui dirait : « La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir ». A sa mère, il reproche son mariage, car selon lui, elle se devait à ses enfants, ce qui n'empêche pas ce jeune homme d'être amoureux d'une jeune veuve qui, elle aussi, a un enfant, et d'accepter, malgré ses théories égoïstiques sur les devoirs de la mère, de devenir le beau-père de la petite fille d'Hélène Harlay. Selon le fils aîné Burdan, son jeune frère Géo doit recevoir l'éducation que son père lui aurait fait donner si la mort n'était venue le frapper. Villaret soutient au contraire que Géo doit suivre une éducation conforme aux volontés du nouveau chef de famille, ou, pour plus de clarté, le jeune Burdan, fils de libre-penseur, devra par la volonté de son beau-père, être instruit dans un collège de Jésuites.

Richard considère son beau-père comme un intrus et pour un peu, lui dirait : « La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir ». A sa mère, il reproche son mariage, car selon lui, elle se devait à ses enfants, ce qui n'empêche pas ce jeune homme d'être amoureux d'une jeune veuve qui, elle aussi, a un enfant, et d'accepter, malgré ses théories égoïstiques sur les devoirs de la mère, de devenir le beau-père de la petite fille d'Hélène Harlay. Selon le fils aîné Burdan, son jeune frère Géo doit recevoir l'éducation que son père lui aurait fait donner si la mort n'était venue le frapper. Villaret soutient au contraire que Géo doit suivre une éducation conforme aux volontés du nouveau chef de famille, ou, pour plus de clarté, le jeune Burdan, fils de libre-penseur, devra par la volonté de son beau-père, être instruit dans un collège de Jésuites.

Richard considère son beau-père comme un intrus et pour un peu, lui dirait : « La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir ». A sa mère, il reproche son mariage, car selon lui, elle se devait à ses enfants, ce qui n'empêche pas ce jeune homme d'être amoureux d'une jeune veuve

peu plus de mieux être dans leur situation, ils ne l'obtiendraient que par la force de leur cohésion.

La grève des tanneurs-corroyeurs dure toujours. Commencée le 24 novembre 1911, elle s'est poursuivie tantôt dans le calme, tantôt revêtant un caractère violent.

Les potentiels qui cherchent à affamer les ouvriers qui ont édifié leur fortune, ont comme dans toutes les grèves, la flacille, la magistrature à leur service. Les renégats, au nombre d'une quinzaine, sont accompagnés de leur domicile à la botte par des gendarmes et flics ; ces lâches sont la cause de la durée du conflit.

Samedi 3 février, une réunion de toutes les corporations avait lieu à la Bourse, en faveur des grévistes des camarades du syndicat des Cuir et Peaux. Les orateurs expliquent la genèse de la grève, fustigent d'importance les renards et les patrons, démontrent que les travailleurs ne devaient compter que sur eux-mêmes pour améliorer leur sort. Un ordre du jour de sympathie pour les grévistes qui, par leur énergie et leur cohésion, tiennent tête à leurs exploiteurs fut adopté.

La classe ouvrière de Roanne est de cœur avec les grévistes et le prouve en donnant ses gros sous aux collecteurs. Les secours, malgré la durée du conflit, augmentent, ce qui est de bon augure pour l'avenir et l'issue du conflit.

Dimanche, 11 février, à l'occasion des funérailles d'Aernoult, une manifestation aura lieu pour protester contre la condamnation de Rousset et les bâmes militaires. Souhaitons que cette démonstration ait plein succès.

F. Daideri.

VIENNE (Isère)

Pour peu que cela continue, les routes de notre beau pays de France ne seront plus que des succursales de la forêt de Bondy de sinistre mémoire. Si ceux qui y opéraient n'existent plus, les chiens de garde de l'autorité républicaine sont d'ailleurs à pouvoir les remplacer. Sans doute jaloux de ceux qui pratiquent le brigandage colonial et ne peuvent exercer leurs mœurs d'apaches sur les jaunes ou les noirs, c'est sur les paisibles personnes qu'ils cherchent à prendre leur revanche.

Ainsi dernièrement, le camarade Augier passait devant la caserne de gendarmerie d'Estrassin ; il l'avait dépassée d'une certaine distance et était dans la plus scrupuleuse légalité, lorsqu'il fut grossièrement interpellé par un gendarme qui l'obligea, sans motif plausible, à revenir sur ses pas et à entrer au bureau de la brigade. Il ne fut relâché qu'après avoir subi toute une inquisition gendarmesque aussi stupide que ridicule et sans autre excuse envers lui qu'un rire bestial qui n'était que la manifestation d'une grossière intolérance.

Décidément, nous vivons dans un pays de cosiques et la liberté individuelle n'est plus qu'une mystification.

EN TURQUIE

Le massacre de Stip

Le conflit turco-italien n'empêche pas les gouvernements de continuer — à l'intérieur — la répression. La situation ne s'est pas améliorée par l'arrivée des Jeunes-Turcs au pouvoir, qui se révèlent plus terribles envers les diverses nationalités, Arméniens, Roumains, Albanais, Bulgares, qui forment la plus grande partie de l'empire. Le fanatisme des dirigeants ne peut s'accommoder des tendances de liberté que manifestent les populations et ne songe qu'à supprimer les protestataires.

Dans la ville de Stip, le 4 décembre dernier, explosa une bombe déposée près de la mosquée turque, le jour de marché. (On soupçonne le gouvernement d'avoir provoqué cet acte). Aussitôt, sans prévenir, les troupes turques — qui étaient prêtes — se mirent sur la foule des marchands et acheteurs, la plupart Bulgares, en massacrant cinquante et en blessant trois cent.

EN VENTE AU « LIBERTAIRE »

Toute commande de librairie doit être accompagnée de son montant en timbres, mandats, bons de poste ou toute autre valeur.

Adresser lettres et mandats à l'Administrateur du « Libertaire », 15, rue d'Orsel.

La deuxième colonne indique le prix par la poste.

BROCHURES

ANARCHISME

Les Martyrs de Chicago..... 0 05 0 10
Aux jeunes gens (Kropotkine)..... 0 10 0 15
La morale anarchiste (Kropotkine)..... 0 10 0 15
Communisme et anarchie (Kropotkine)..... 0 10 0 15
L'Etat et son rôle historique (Kropotkine)..... 0 25 0 30
Entre Paysans (Malatesta)..... 0 10 0 15
Aux anarchistes qui s'ignorent (Ch. Albert)..... 0 10 0 15
A. B. C. du libertaire (Lerminal)..... 0 10 0 15
L'Anarchie (A. Girard)..... 0 05 0 10
Evolution et Révolution (E. Reclus)..... 0 10 0 15
La question sociale (S. Faure)..... 0 10 0 15
Les Anarchistes et l'Affaire Dreyfus (S. Faure)..... 0 15 0 20
Organisation, initiative, cohésion (Jean Gravel)..... 0 10 0 15
Le patriotisme par un bourgeois, suivi des Déclarat. d'Emile Henry..... 0 15 0 20
Le Congrès anarchiste d'Amsterdam..... 1 25 1 35
Rapports au congrès antipatriotique..... 0 50 0 60
Les déclarations d'Emile Henry..... 0 10 0 15
Le Communisme et les paresseux (Chapelin)..... 0 10 0 15
L'espion de révolte (Kropotkine)..... 0 10 0 15
Les Communistes anarchistes et la femme (Groupe des E. S. R. I.)..... 0 10 0 15
Le communisme et l'anarchisme (E. S. R. I.)..... 0 10 0 15

ANTIMILITARISME

Le manuel du soldat..... 0 10 0 15
La chaire à canon (Manuel Devadé)..... 0 15 0 20
Aux conscrits..... 0 05 0 10
Le Militarisme (Fischer)..... 0 10 0 15
L'antipatriotisme (Hervé)..... 0 10 0 15
Colonisation (Jean Gravel)..... 0 10 0 20
Contre le brigandage marocain..... 0 15 0 20

À la suite de cette tuerie, les étudiants de Sofia organisèrent un meeting qui réunit 20.000 personnes, où furent dévoilés les agissements des pseudo-constitutionnalistes Jeunes-Turcs. La protestation s'amplie, d'autres meetings se préparent dans différentes villes, tandis que le gouvernement fait le silence.

Il est nécessaire que ces faits soient dévoilés à l'opinion, afin qu'une protestation européenne fasse reculer les gouvernements dans leur œuvre de répression sanglante.

Traduit de l'espéranto (*Internacia, Socia, Revuo*), numéro de janvier 1912.

BIBLIOGRAPHIE

L'IDEE LIBRE, revue mensuelle d'éducation sociale. — Sciences, philosophie, littérature. Rédaction et administration : André Lorulot, 10, impasse Montferrat. Paris.

Sommaire du numéro 3, paraissant le 1^{er} février 1912 :

Février de polémique sur l'illégalisme et les anarchistes. — Alfred Naquet, F. Staelenberg, André Lorulot, etc.

La Source (parabole), par Han Ryner.

L'Inanité des Réformes fiscales. — La Loi d'airain, par Alfred Naquet.

Le Savant (nouvelle), par A. Lorulot.

Le Problème du Bonheur, par Paul Robin.

Ca nous coulons, par Laforgue.

L'Ascension de la Science, par E. Hureau.

Etc., etc.

Le numéro 3, 0 fr. 30. — L'abonnement annuel, 3 francs. — En vente partout.

Vient de paraître :

Le Travailleur idiste, 5, rue Henri-Chevreau, Paris, 20^e, feuille trimestrielle pour la propagation de l'Ido dans les milieux ouvriers.

Le numéro 1, contenant une réponse inédite de Papillon à Habert (suite de la controverse de *La Bataille*) sera envoyé gratuitement, à titre de spécimen, à tous les camarades qui en feront la demande.

En vente au *Libertaire* :

L'Affaire Rousset, brochure éditée par le Comité de Défense Sociale contenant tout l'historique de ce malheureux drame. Illustrations de P. Poncet. Prix : 0 fr. 10.

Conseil de Revision. — Comme chaque année, la C. G. T. fait éditer un numéro spécial illustré exclusivement consacré au Conseil de révision.

Insister sur la nécessité d'intensifier la propagande antimilitariste dans nos milieux syndicalistes est aujourd'hui chose inutile.

Propager ce numéro spécial, le distribuer à profusion à nos jeunes ouvriers, qu'on enverra bientôt goûter les douceurs de la Vie de Caserne et les beautés des tristes besognes qu'on exigera d'eux lorsqu'ils seront sous la livrée, n'est-ce pas le meilleur moyen de les toucher et de leur apprendre ce que nous attendons d'eux ?

Les organisations syndicales connaissent trop les résultats acquis pour que nous nous étendions davantage.

Le numéro spécial de la *Voice du Peuple* paraîtra le 14 février.

Se hâter pour les commandes qui doivent toujours être accompagnées du montant, en mandat-poste.

Le cent, 7 francs ; les cinq cents, 30 francs ; le mille, 50 francs.

Adresser lettres et mandats à Ch. March,

trésorier de la C. G. T., 33, rue de la Grande-aux-Belles, Paris.

VIENT DE PARAITRE

Collection d'eaux-fortes et de lithographies originales tirées en nombre limité sur très beau papier de Chine, Hollande, etc., grand format :

Portraits de Tolstoi, E. Reclus, A. Franck, Blanqui, Louise Michel, S. Faure, E. Zola, Bjornson, Ibsen, Gorki, Kropotkine, Hervé, Cipriani, Ferrer, Berthelot, K. Marx, Mirbeau, P. Lavrov, Andrew, Spencer, J.-B. Clément. Splendides gravures du peintre graveur A.-J. Alexandre-vit.

Prix de chaque portrait : 3 francs ; 3 fr. 25 franc recommandé, sous tube.

Portraits de Laisant et de Naquet : 20 francs chaque.

Tous ces portraits en cartes postales à 0 fr. 10 pièce.

En vente au « LIBERTAIRE ».

Communications

Les militants qui s'intéressent au *Libertaire* et particulièrement ceux qui y collaborent, sont priés d'assister à une réunion intime qui aura lieu au bureau de rédaction, vendredi 9 février à 8 h. à 10 h. Objet de la réunion : Question de tactique.

Fédération révolutionnaire communiste, Foyer communiste du 1^{er}. — Vendredi 9 février, réunion des camarades du Foyer et de Solidaria, 240, boulevard de la Chapelle, à 9 heures du soir. Adhésion, mesures à prendre pour l'enterrement d'Aernoult.

Cabaret Ch. d'Avray. — C'est dimanche 11 février, à 8 heures et demie du soir, que la maison commune du 3^e, 49, rue de Bretagne, ouvre son cabaret-concert et son théâtre d'ombrage, sous la direction artistique de Ch. d'Avray. Les camarades désireux de se faire inscrire sont priés de se faire inscrire.

Emancipante Stelo. — Mardi 13, 67, rue de Ménilmontant, deuxième leçon du nouveau cours d'ido et révision de la première. Pour les autres cours, voir *La Bataille*. Cours gratuit par correspondance en 12 leçons. Ecrit au siège, 5, rue Henri-Chevreau, Paris 20^e.

Groupe anarchiste l'Effort. — Jeudi 8 février à 8 heures et demie, 49, rue de Bretagne, au premier, causerie entre camarades ; deuxième manifeste à lancer, Jeudi 15 février, causerie par André Lorulot, sur : « Ce que doit être l'éducation ». Invitation à tous les camarades.

Le groupe l'Effort ayant tiré un manifeste commentant les gestes illégaux, les camarades en désirant écrire à Boucher, 10, impasse Montferrat, pour fixer un nouveau tirage. Cours gratuit.

Groupe d'études sociales et groupe Néo-Malthusien. — Par suite de la fête de l'Université Populaire, la causerie qui devait avoir lieu le 10 février se fera le 17 février, à 8 heures et demie du soir, 157, faubourg Saint-Antoine.

Foyer Populaire de Belleville. — 5, rue Henri-Chevreau. — Jeudi 15 février, à 8 heures et demie, conférence : « Pourquoi je ne porte pas le deuil et ne vais plus aux enterrements. Danger social du respect et du culte de la mort », par Horace Thivet.

Fédération révolutionnaire communiste. — « Les Bakounistes », groupe d'action. — Nous rappelons à tous nos camarades désireux de mener l'action dans un but de propagande véritablement anarchiste, que les adhésions sont reçues par lettre, au Foyer Populaire de Belleville.

Adresser les correspondances au camarade Jean Fleur, au Foyer, 5, rue Henri-Chevreau (20^e).

BANLIEUE

Groupes d'études sociales et groupe Néo-Malthusien. — Grande conférence antialcoolique avec projections, par le docteur Legrain. Sujet traité : « Faut-il faire de la propagande antialcoolique ? »

Le groupe l'Effort ayant tiré un manifeste

commentant les gestes illégaux, les camarades

en désirant écrire à Boucher, 10, impasse Montferrat, pour fixer un nouveau tirage. Cours gratuit.

Groupes d'études sociales de Nanterre. — Grande conférence antialcoolique avec projections, par le docteur Legrain. Sujet traité : « Faut-il faire de la propagande antialcoolique ? »

La grande révolution (Kropotkine). — Grande conférence antialcoolique avec projections, par le docteur Legrain. Sujet traité : « Faut-il faire de la propagande antialcoolique ? »

La grande révolution (Kropotkine). — Grande conférence antialcoolique avec projections, par le docteur Legrain. Sujet traité : « Faut-il faire de la propagande antialcoolique ? »

La grande révolution (Kropotkine). — Grande conférence antialcoolique avec projections, par le docteur Legrain. Sujet traité : « Faut-il faire de la propagande antialcoolique ? »

La grande révolution (Kropotkine). — Grande conférence antialcoolique avec projections, par le docteur Legrain. Sujet traité : « Faut-il faire de la propagande antialcoolique ? »

La grande révolution (Kropotkine). — Grande conférence antialcoolique avec projections, par le docteur Legrain. Sujet traité : « Faut-il faire de la propagande antialcoolique ? »

La grande révolution (Kropotkine). — Grande conférence antialcoolique avec projections, par le docteur Legrain. Sujet traité : « Faut-il faire de la propagande antialcoolique ? »

La grande révolution (Kropotkine). — Grande conférence antialcoolique avec projections, par le docteur Legrain. Sujet traité : « Faut-il faire de la propagande antialcoolique ? »

La grande révolution (Kropotkine). — Grande conférence antialcoolique avec projections, par le docteur Legrain. Sujet traité : « Faut-il faire de la propagande antialcoolique ? »

La grande révolution (Kropotkine). — Grande conférence antialcoolique avec projections, par le docteur Legrain. Sujet traité : « Faut-il faire de la propagande antialcoolique ? »

La grande révolution (Kropotkine). — Grande conférence antialcoolique avec projections, par le docteur Legrain. Sujet traité : « Faut-il faire de la propagande antialcoolique ? »

La grande révolution (Kropotkine). — Grande conférence antialcoolique avec projections, par le docteur Legrain. Sujet traité : « Faut-il faire de la propagande antialcoolique ? »

La grande révolution (Kropotkine). — Grande conférence antialcoolique avec projections, par le docteur Legrain. Sujet traité : « Faut-il faire de la propagande antialcoolique ? »

La grande révolution (Kropotkine). — Grande conférence antialcoolique avec projections, par le docteur Legrain. Sujet traité : « Faut-il faire de la propagande antialcoolique ? »

La grande révolution (Kropotkine). — Grande conférence antialcoolique avec projections, par le docteur Legrain. Sujet traité : « Faut-il faire de la propagande antialcoolique ? »

La grande révolution (Kropotkine). — Grande conférence antialcoolique avec projections, par le docteur Legrain. Sujet traité : « Faut-il faire de la propagande antialcoolique ? »

La grande révolution (Kropotkine). — Grande conférence antialcoolique avec projections, par le docteur Legrain. Sujet traité : « Faut-il faire de la propagande antialcoolique ? »

La grande révolution (Kropotkine). — Grande conférence antialcoolique avec